

CONSEIL MUNICIPAL - 28 JANVIER 2021

FERMETURE DE CLASSE SUITE, MAIS PAS FIN !

Les parents, certains accompagnés de leurs enfants, étaient venus en nombre ce jeudi 28 janvier pour ce conseil convoqué en urgence. Massés aux portes du Casino de Cattenom pour manifester leur volonté de conserver leurs écoles et s'assurer que les promesses faites seraient tenues, panneaux et affiches tournés vers l'intérieur de la salle visibles de tous.

En effet, alors que nous avons demandé le 19 janvier à Monsieur le Maire de provoquer un conseil municipal et qu'il n'avait pas jugé utile de donner suite à notre demande, celui-ci aurait changé d'avis à la suite d'un courriel reçu le 20 janvier de la part de l'inspection.

Nous avons donc reçu le vendredi 22 janvier à 17h, un courriel de la part de Monsieur le Maire nous convoquant à un conseil municipal pour le jeudi 28 janvier à 18h avec comme seul point à l'ordre du jour : opposition à la fermeture de classes à Cattenom. Nul doute que cela n'avait rien avoir avec notre lettre ouverte adressée à l'ensemble des élus de la majorité, le matin même !

En préparation pour ce conseil Monsieur le Maire nous a adressé la lettre qu'il souhaitait que le conseil prenne acte et adresse à l'inspection et au rectorat. A la lecture de ce courrier nous lui avons fait part ainsi qu'à l'ensemble des conseillers d'une demande de modification qui nous semblait importante. En effet, la proposition qui nous avait été faite conditionnait le maintien d'une classe et de l'école à la suppression d'un poste. Décision qui ne nous appartient pas.

Dès lors si l'inspection confirmait la suppression d'un poste rien ne garantirait le maintien d'une école. Qu'elle soit à Sentsch ou à Cattenom.

Nous avons donc proposé de remplacer :

« Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal s'opposent à la suppression de tout poste d'enseignants sur son territoire, et par conséquent à la fermeture de toute classe et de toute école. »

Par :

« Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal s'opposent à la suppression de tout poste d'enseignants sur son territoire, ainsi qu'à la fermeture de toute classe et de toute école. »

Notre proposition a été retenue et nous l'en remercions.

La conseillère municipale de Sentsch de la majorité avait également demandé qu'il soit rajouté la décision de ne pas supprimer le poste d'enseignant de Marie-Laure Marson dans le cas extrême où l'éducation nationale aurait gain de cause. Cette proposition de précision n'a pas été retenue par Monsieur le Maire jugeant suffisant qu'il soit acté que nous nous opposions à toute suppression de poste, de classe et d'école. Et que cela suffisait et incluait de facto l'école maternelle Marie-Laure Marson. En préambule au vote, Monsieur le Maire a souhaité revenir sur le déroulé de l'affaire.

En nous indiquant :

- Avoir reçu début décembre 2020 l'inspectrice d'académie, en présence de l'adjointe aux écoles, qui leur a annoncé la probable fermeture d'une voir deux classes de maternelle.
- Avoir reçu en date du 22 décembre un courrier officiel.
- Avoir eu une réunion le 11 janvier avec les membres de la majorité en présentiel en mairie, pour leur annoncer, la fermeture de la classe maternelle de Sentsich.
- Avoir eu une réunion avec les directrices d'écoles le 12 janvier à 16h15. Nous avons appris que la directrice de l'école Marie-Laure Marson avait quitté la réunion 15 minutes après que celle-ci ait commencée, remontée contre Monsieur le Maire.
- Le 14 janvier la commission scolaire s'est réunie. Monsieur le Maire a annoncé la fermeture de l'école Marie-Laure Marson et la mise en place d'une maison d'assistantes maternelles en lieu et place. Rendez-vous est pris avec les parents d'élèves de Marie-Laure Marson le 18 janvier.
- Mobilisation des parents de l'école maternelle Marie-Laure Marson le samedi 16 janvier avec le lancement d'une pétition.
- Le 18 janvier Monsieur le Maire reçoit les parents d'élèves de l'école maternelle de Sentsich et annonce avoir changé d'avis à cause de la forte mobilisation des parents. Il soutient le maintien de toutes classes et informe que l'idée de fermer l'école vient de l'inspectrice.
- Le 19 janvier Monsieur le Maire reçoit les parents d'élèves de Victor Hugo et Champêtre. Il annonce un plan A : opposition à toute fermeture et un plan B suppression d'un poste à Victor Hugo et conserver deux classes à Champêtre. Sur proposition de l'adjointe aux écoles. Ainsi la petite section serait à Victor Hugo et les moyenne et grande sections à Champêtre.
 - Chacun comprendra déjà des difficultés : séparation des fratries, augmentation des flux de circulation.
 - Nous Proposons un conseil municipal avec comme seul point la non-fermeture des écoles maternelles. Proposition refusée.
- Vendredi 22 janvier à 9h42 nous contactons tous les élus par mail pour les inviter à soutenir notre proposition et la publions sous la forme d'une lettre ouverte sur notre page Facebook.
- Le jour même à 17h00 Monsieur le Maire nous fait parvenir une convocation pour le conseil du 28 janvier. Monsieur le Maire justifiant son changement d'avis par un courrier du DASEN.

Monsieur le Maire a indiqué à plusieurs reprises que le choix de fermer Marie-Laure Marson venait de l'inspection, et que cette idée ne venait pas de lui. Chose qui a fait sortir de leur réserve certains élus de la majorité.

L'adjointe aux écoles a lu la motion rédigée par les parents le mercredi 27 janvier et qui sera jointe à la proposition de courrier qui nous réunissait. Cette lettre sera adressée à l'inspectrice, copie au Recteur, au Ministre de l'Education Nationale. Sur proposition de la conseillère de Sentsich de la majorité un soutien sera demandé au sénateur et à la députée de notre circonscription.

A la fin de la lecture du courrier rédigé par Monsieur le Maire et amendé selon notre proposition. Un conseiller de la majorité a pris la parole pour un discours et une

proposition de travail en commun. Après avoir indiqué sa démarche auprès de nos concitoyens pour une meilleure compréhension de la situation et avoir fait remarquer que les élus (même de la majorité) n'avaient pas été tenus informés des divers échanges entre le Maire et l'inspection, il a proposé de réaliser un travail collectif sur ce courrier. En effet celui-ci comporte des points et arguments qui lui semblaient assez faibles. Il souhaitait mettre l'ensemble des conseillers de la majorité et de l'opposition par petits groupes de travail afin de rédiger un ouvrage collectif. Monsieur le Maire n'a pas souhaité donner suite à cette proposition d'ouverture. La séance s'est donc clôturée par un vote à l'unanimité. Un merci et bonsoir.

Lors de son intervention Monsieur le Maire nous a promis la transmission de l'ensemble des échanges qu'il a eu avec les différents services de l'éducation nationale. Nous les attendons toujours !

A l'issue de ce conseil, nous avons demandé que soit maintenu à l'ordre du jour un point sur la non-fermeture de classe lors du prochain conseil.

Nous remercions chaleureusement les parents mobilisés pour défendre l'intérêt commun, une classe, une école, la vie dans nos villages.